



Cofinancé par
l'Union européenne



L'Institut de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes EN CHIFFRES - ANNEE 2022



20 Places



6.13 %

Taux sélectivité

(Nombre places / Nombre de candidats)



0 %

Taux d'interruption

87.50 %

Passage 2^e année en 3^e année

100 %

Passage 3^e année en 4^e année

96 %

Passage 4^e année en 5^e année



100 %

Diplômés en 5^e année
(sur le nombre de présentés)



Satisfaction

90 % Etudiants satisfaits de leur stage

84 % Terrains de stage satisfaits de
la relation avec l'institut

88 % Intervenants vacataires satisfaits
de l'atteinte des objectifs
pédagogiques et de l'organisation
générale des interventions



100 % d'insertion
professionnelle
dans les 6 mois

« Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+) »

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DU CHU DE LA RÉUNION SUR : www.chu-reunion.fr

